



# SAINT- JUDOCE

## LETTRE D'INFOS

### MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

MAIL: [mairies@judoce.wanadoo.fr](mailto:mairies@judoce.wanadoo.fr)

Site web: [www.saint-judoce.fr](http://www.saint-judoce.fr)

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00  
vendredi, samedi

### URGENCES

Un **défibrillateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

### SANTE ( Evran )

Pôle santé - Généralistes	02 57 69 02 30
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Dietéticien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

### DECHETTERIE ( Evran )

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2024 :

- ◆ Travaux - déconstruction, reconstruction de l'atelier technique municipal - dépôt du permis de construire ;
- ◆ Dinan - Agglomération R.P.Q.S. eau potable et assainissement ;
- ◆ Candidature à l'A.B.I. ;
- ◆ Plan départemental des itinéraires et randonnées - avis et mise à jour ;
- ◆ Informations diverses ;
- ◆ Dates à retenir.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Sandra Charité, Michel Moy, Philippe Nogues.

Étaient absents excusés :

Jérôme Nicolas qui a remis un pouvoir à Sylvie Barbé,  
Francis Portero qui a remis un pouvoir à Marie-Claire Cotteaux.

Était absent :

Patrick Yver.

## POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

### Travaux - déconstruction, reconstruction de l'atelier technique municipal - dépôt du permis de démolition et de construction :

Lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2023, dans le cadre de la déconstruction et reconstruction de l'atelier technique, il avait été accepté à l'unanimité le plan avant - projet variante n°3. Après présentation du dossier du permis de démolition et de reconstruction par l'architecte M. WIACEK, le Conseil Municipal à l'unanimité a validé le permis de construire tel qu'il a été présenté et autorisé le Maire à signer toutes pièces dans le cadre de l'instruction du projet.

### Dinan Agglomération - rapports annuels R.P.Q.S. (Rapports annuels sur le Prix et Qualité du Service public d'eau potable et d'assainissement - année 2022 :

M. le Maire a donné lecture des rapports, a commenté et répondu aux questions posées par les élus quant au prix, qualité des services d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2022. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ces rapports qui feront l'objet d'un affichage à Dinan Agglomération et sur leur site internet.

### Candidature à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (A.B.I.) :

Le Conseil Municipal à la majorité (neuf voix pour, une voix contre et une abstention) a proposé sa candidature à l'appel à projet de Dinan Agglomération pour intégrer l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Pour la commune de Saint-Judoce, ce projet a pour objectif :

- de connaître le patrimoine vivant de la commune, notamment sur des espaces à valoriser et à préserver (zones naturelles, sources, chemins ruraux, cours d'eau ...) ;
- de sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité y compris dans les espaces urbanisés ;

- de développer la gestion différenciée des espaces verts en valorisant particulièrement la préservation de la biodiversité ;
- de repérer plus particulièrement les parcelles à enjeux ;
- de concevoir un parcours de découverte de la biodiversité accessible à tous les publics.

Lors de cet appel à projet, en 2021, Dinan Agglomération avait retenu 20 communes. Pour ce projet 2024 - 2026 seules 10 communes seront retenues parmi les candidatures proposées à Dinan Agglomération.

### **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) - avis sur la mise à jour :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable et approuvé l'inscription au P.D.I.P.R. des itinéraires de randonnées pédestres et équestres proposés. Ces itinéraires reprennent les tracés déjà existants. Nous nous engageons à garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux, de ne pas aliéner ces chemins, proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée et d'informer le Conseil Départemental de toute modification concernant les itinéraires.

### **Finances - indemnités pour le gardiennage de l'église communale :**

Cette question est reportée à la demande des conseillers dans l'attente de renseignements complémentaires.

## **INFORMATIONS GENERALES :**

### **Comité des fêtes :**

Suite à des démissions de membres du bureau du comité des fêtes, il est fait un appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir et reconstituer un nouveau bureau. Cette association composée de bénévoles participe à l'animation de la vie sociale et festive au bénéfice de la population par l'organisation de fêtes et diverses manifestations.

Vous avez de bonnes idées, vous souhaitez dynamiser la commune, n'hésitez pas, engagez-vous ; faites - vous connaître auprès de la Mairie qui transmettra vos souhaits **avant le 15 février 2024.**

**A noter changement de date :** le repas du C.C.A.S. est programmé le samedi 09 novembre 2024 à la salle « Le Préau ».

La commémoration du 11 novembre aura lieu désormais uniquement à Saint - Judoce, au monument aux morts, suivi d'une réception salle « Le Préau ».

## **DATES A RETENIR :**

### **ICI :**

Mardi 20 février de 10h à 12h salle « Le Préau » : conférence avant de s'engager aux ateliers mémoire.

Inscription obligatoire auprès de la Mairie 02.96.27.41.59 ou [mairiestjudoce@wanadoo.fr](mailto:mairiestjudoce@wanadoo.fr) (nombre de places limitées).

Jeudi 22 février à 20H00 : salle d'honneur, Conseil Municipal.

### **CHEZ NOS VOISINS :**

Jeudi 1<sup>er</sup> février à 19h30 à Evran : salle d'honneur de la Mairie réunion organisée avec le G.D.S.A. 22 et Dinan Agglomération pour une formation au piégeage de printemps des frelons asiatiques (actions de lutte préventives et curatives, danger, protocole de piégeage, remise de pièges).

Mercredi 7 février : le Club Cap Sport - Nature organise une sortie VTT parcourt (RDV parking église à SAINT- JUVAT).

Mercredi 14 février : le Club Cap Sport-Nature organise une sortie VTT - création artistique - land - arts (RDV Mairie des Champs - Géraux).

Mercredi 21 février : le Club Cap Sport - Nature organise un parcours VTT - construire une cabane (RDV forêt de Coëtquen Parking du Perroquet Vert).

Renseignements et inscription [oslpe@orange.fr](mailto:oslpe@orange.fr) Tél. 06.61.46.64.47.  
ou [basedeloisirsbetineuc@orange.fr](mailto:basedeloisirsbetineuc@orange.fr) Tél. 06.80.30.32.27.

### **Travaux fibres optiques :**

Les travaux de génie civil concernant la mise en place de la fibre optique sont en cours de réalisation.

Des arrêtés réglementant la circulation, notamment sur la R.D. 78 (route départementale entre Evran et la direction vers Trévérien) ont été signés. Vous pouvez consulter sur Panneau Pocket les dates des travaux et les itinéraires des déviations.

### **Report de la collecte des ordures ménagères suite aux jours fériés 2024 :**

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 : report au jeudi 4 avril dès 12H00.

Lundi 20 mai 2024 : report au jeudi 23 mai dès 12H00.